

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU  
25 MARS 2015**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSER, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, M. J-P ROLAND, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, V. BRAVIN, D. VANHEESBEKE-LENAERTS, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:45. Tous les membres du Conseil communal sont présents

**SÉANCE PUBLIQUE****1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.**

Le conseil prend acte de:

Service Public de Wallonie – 23/02/2015 – délibération du Conseil communal du 07/01/2015 relative au statut pécuniaire – allocation de fin d'année 2014 - notification

Service Public de Wallonie – 02/03/2015 – délibération du 28/01/2015 – toute boîte pour l'exercice 2015

Service Public de Wallonie – 03/03/2015 – délibération du Conseil communal du 07/01/2015 relative au règlement de travail – modifications

Service Public de Wallonie – 23/02/2015 – délibération du Conseil communal du 07/01/2015 relative au statut administratif – conditions particulières de recrutement et d'évolution de carrière des auxiliaires professionnelles – notification

Service Public de Wallonie – 09/03/2015 – budget pour l'exercice 2015 voté en séance du Conseil communal en date du 17/12/2015

Service Public de Wallonie – 13/03/2015 – aides à la promotion de l'emploi (APE) – décret du 25/04/2002 – secteur pouvoirs locaux – accueil de l'enfance – programmation ONE – demande de renouvellement - notification

Service Public de Wallonie – 09/03/2015 – fonds d'investissement des communes 2013-2016 – aménagement du parc communal de VAUX-SOUS-CHEVREMONT (phase 1) – dossier d'attribution

Service Public de Wallonie – 11/03/2015 – tutelle générale d'annulation – contrat de surveillance et d'entretien des stations de pompage et d'épuration du 01/01/2015 au 31/12/2018

Service Public de Wallonie – 17/03/2015 – recours à l'encontre de la délibération du Conseil communal du 17/12/2014 en tant que cette délibération, ayant pour objet une transaction pour mettre un terme à un litige, a été prise à huis-clos

**2. Remplacement et désignation d'un membre du Conseil communal à l'association de projets Promotion Sociale OURTHE-VESDRE-AMBLEVE.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 1, pages 381 et 382).

**3. Occupation de locaux communaux**

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY pose la question de savoir ce qu'il en est de l'occupation de ses locaux par les partis politiques.

Monsieur le Président propose de préciser dans le règlement que cette occupation est gratuite pour les formations politiques représentées au sein du Conseil communal.

**a) règlement d'ordre intérieur**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 2, pages 382 à 387 + annexe page 388).  
b) **règlement-redevance**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 3, pages 389 et 390).

4. **Marché public - acquisition de mobilier scolaire pour les écoles de BEAUFAYS II et MEHAGNE - conditions et mode de passation du marché .**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 4, pages 391 et 392).

5. **Commission paritaire locale – désignation des représentants du Pouvoir Organisateur**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 5, pages 393 et 394).

6. **Lettres de missions des directions des écoles de Beaufays**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 6, pages 395).

7. **Acquisition de 2 tableaux interactifs pour les écoles communales.**

Le Conseil, par vingt-quatre voix pour et trois abstentions (MR+PS+ECOLO / CDH)

(voir délibération n° 7, pages 396 et 397).

8. **Plan de Cohésion sociale - rapport financier 2014, rapport d'activités 2014 et fiche descriptive du Plan de Cohésion Sociale local.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 8, pages 398 et 399).

9. **Plan de Cohésion sociale - convention entre l'ASBL LA CHARGE DU RHINOCEROS et la Commune de CHAUDFONTAINE pour les Ateliers d'Art de la Rue d'avril à mai 2015.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 9, pages 400 et 401).

10. **Standard rugby club - remplacement de la chaudière - approbation des conditions et du mode de passation - prise d'acte.**

Le Conseil, prend acte dudit point (voir délibération n° 10, pages 402 et 403).

11. **Aménagement de la liaison du Wérihet à BEAUFAYS - approbation du projet, des conditions et du mode de passation du marché.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 11, pages 404 à 406).

12. **Réfection et remplacement d'un tronçon de canalisation de voirie et réfection d'une section de la rue les Oies à BEAUFAYS - approbation du projet, des conditions et du mode de passation du marché.**

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE signale qu'il n'a pas de remarques sur les marchés en tant que tels, sur celui-ci en tout cas, mais il suggère pour les prochains marchés d'opérer par regroupement et de présenter des marchés plus importants, ce qui serait une bonne chose.

Monsieur le Président qu'il ne partage pas cet avis car il est un peu pour la répartition des risques. Tout confier à un même entrepreneur, cela peut poser problème. Quand tout se passe bien, ça va mais on ne tombe pas toujours bien. Il faut y penser.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 12, pages 407 et 408).

13. **Réfection de la rue Haute-Ransy (pie) à VAUX-SOUS-CHÈVREMONT - approbation du projet, des conditions et du mode de passation du marché.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 13, pages 409 et 410).

14. **Entretien des rues de Grady (pie), Paradis des Chevaux et des Vieilles Tailles ainsi que réparations de voiries rue Mathysart et avenue du Bout du Monde - approbation du projet, des conditions et du mode de passation du marché.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 14, pages 411 et 412).

15. **Aménagement d'un tronçon de trottoir route de Ninane à BEAUFAYS, entre la RN30 et la rue Ulric Courtois - approbation du projet, des conditions et du mode de passation du marché.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 15, pages 413 et 414).

16. **Réfection des trottoirs et accotements de l'avenue Champs-là-Haut à EMBOURG - approbation du projet, des conditions et du mode de passation du marché.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 16, pages 415 et 416).

17. **Travaux de signalisation horizontale pour l'année 2015 - approbation du projet et du mode de passation du marché.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 17, pages 417 et 418).

18. **Approbation du procès-verbal de la séance du 25/02/2015.**

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 25/02/2015.

#### **POINT DEPOSE EN URGENCE**

19. **Financement du service extraordinaire – marché public d'emprunt**

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce propose ensuite que l'urgence soit retenue pour un dossier. Il précise que lorsque ce dossier est passé au Conseil communal le mois dernier, il avait été prévu un marché à lots et nous avons ajouté que le soumissionnaire devait répondre à l'ensemble des lots.

Ce n'est pas légal. Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce précise que la Directrice financière n'est pas toujours présente étant donné qu'elle preste un mi-temps pour maladie et il demande si l'urgence pourrait être retenue pour modifier cette délibération et cette décision doit normalement être publiée demain.

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier (voir délibération n° 17, page 418).

A 21:20, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

**RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR LE CONSEILLER LIONEL THELEN**

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce expose qu'il y a eu une transaction avec BELGACOM contre une taxe fédérale sur le précompte immobilier sur l'outillage et le matériel. Les communes vont devoir en rembourser une partie. A titre d'exemple, pour LIEGE, ce sera 400 000,00€ et pour CHAUDFONTAINE, ce sera 39 000,00€.

Nous avons mis cela dans les crédits des années antérieures et pour l'avenir, cela donnera vraisemblablement par an, 5 000,00€ en moins.

Nous ne ferons pas appel à la possibilité de souscrire un prêt à taux zéro par le CRAC.

D'autres communes se trouvent en plus grandes difficultés comme par exemple SPRIMONT qui sont à un montant de 100 000,00€.

A CHAUDFONTAINE, le montant est plus raisonnable. Nous pouvons donc l'absorber.

**QUESTION DE MONSIEUR LE CONSEILLER BENOÎT LALOUX SUR LES 2 PISCINES COMMUNALES**

Notre commune supporte l'ensemble des coûts relatifs aux piscines alors que de nombreux habitants, écoles et associations des communes limitrophes en profite aux mêmes conditions que la population de notre commune.

Le CDH suggère donc que le Collège prenne des contacts en ce sens avec les communes d'ESNEUX, TROOZ et de SPRIMONT.

Monsieur l'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre, Laurent BURTON, répond que nous reviendrons sur ce sujet et qu'il faut être conscient du fait que nous sommes la seule commune de notre taille, soit 21 000 habitants, à disposer des 2 piscines. Il ajoute que le taux de fréquentation diminue le dimanche après-midi à la piscine d'EMBOURG.

## HUIS CLOS

Monsieur le Président demande si l'urgence peut être retenue pour un dossier disciplinaire qui concerne un membre du personnel communal de l'Echevinat des Finances.

La décision de suspension a été prise par le Collège communal le mardi 24/03/2015 et, selon les termes du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, cette décision doit être confirmée par le Conseil communal lors de sa plus prochaine séance.

Monsieur le Président passe ensuite la parole à Monsieur le Directeur général pour qu'il expose le dossier.

Après un échange de vues, Monsieur le Conseiller Bruno LHOEST propose que la Commune se constitue partie civile en main du juge d'instruction, vu l'absence de suite à la plainte au pénal déposée par Madame le Directeur financier.

Monsieur le Directeur général expose qu'en pareil cas, il conviendrait également de désigner un avocat mais il faut au préalable une autorisation d'ester en justice.

Monsieur le Président demande si l'urgence peut être retenue pour cette autorisation d'ester en justice.

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier, le Conseil décide d'autoriser le Collège communal à ester en justice et à déposer plainte au pénal (voir délibération n° , pages et ).

Pour ce qui concerne la confirmation d'une décision du Collège communal concernant la suspension préventive d'un agent communal, le Conseil à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier

(voir délibération n° 18, pages 419 à 422).

### **1. Octroi d'une allocation pour fonctions supérieures à 2 membres du personnel – prolongations.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 19 et 20, pages 423 à 426).

### **2. Enseignement communal**

#### **a) nomination définitive d'une institutrice maternelle à temps plein et d'une institutrice maternelle à mi-temps**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 21, pages 427 à 429).

#### **b) nomination définitive d'un maître spécial de psychomotricité à temps partiel**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 22, pages 430 et 431).

**c) désignation temporaire de trois institutrices primaires à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 23 à 25, pages 432 à 434).

**d) désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 26, page 435).

**e) désignation temporaire de deux maîtres spéciaux de religion catholique (agregation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 27 et 28, pages 436 et 437).

A 21:30, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.